



*pour une planète vivante**



Sauvegarde du patrimoine d'outre-mer

Initiatives du WWF-France

*for a living planet®

Sommaire

Diversité des outre-mers.....	page 4
10 joyaux naturels, au cœur du programme Outre-mer du WWF-France.....	page 5
Une campagne de sauvegarde pour protéger les 10 joyaux les plus fragiles d'outre-mer.....	page 6
Le WWF-France et l'outre-mer.....	page 8
Forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.....	page 10
Forêts humides de Nouvelle-Calédonie.....	page 12
Eaux douces de Nouvelle-Calédonie.....	page 14
Les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie.....	page 16
Forêts humides du plateau des Guyanes.....	page 20
Côtes d'Amazonie et de Guyane.....	page 22
Luxuriantes forêts de la Réunion.....	page 24
Ecosystèmes marins de l'Océan indien occidental.....	page 26
Récifs coralliens de Martinique et de Guadeloupe.....	page 28
Récifs coralliens de Polynésie.....	page 30

Cartes pages 10, 20, 25, 27, 28, 29, 30 : © Joël VALENTIN

Photos : © Jurgen FREUND / WWF-Canon, © Yann ARTHUS BERTRAND, © Juan PRATGINESTOS / WWF-Canon, © Cat HOLLOWAY / WWF-Canon, © John E NEWBY / WWF-Canon, © Roger LeGUEN / WWF-Canon, © Tanya PETERSEN / WWF-Canon, © Laurent KELLE, © H GERAUX, © Y.-J. REY-MILLET / WWF-Canon, © Michel GUNTHER / WWF-Canon, © Miche DUKHANI, © Marie-Noëlle FAVIER, © Diego M. GARCES / WWF-Canon, © Frédéric MONNOT / WWF-Canon.



Une campagne de sauvegarde pour protéger les 10 joyaux les plus fragiles d'outre-mer

Le WWF-France s'est donné 10 ans pour mobiliser les compétences techniques et les moyens financiers nécessaires à la protection de la biodiversité dans les collectivités françaises d'outre-mer. Depuis 2004, il mène une campagne nationale destinée à sauvegarder les 10 joyaux les plus fragiles de ce magnifique patrimoine naturel. Déployée entre 2004 et 2008, sous forme d'actions de sensibilisation, de communication et de lobbying, cette campagne prend aujourd'hui la forme d'un appel national au financement. Tout en poursuivant son action auprès des pouvoirs publics pour que soient trouvées des ressources financières pérennes, le WWF lance un fonds dédié, le fonds BIOME abrité au sein de la Fondation WWF-France.

Objectifs atteints : prise de conscience générale, actions de terrain et avancées politiques

L'objectif de la campagne 2004-2008 était de sensibiliser le grand public, les entreprises privées et les institutions à la beauté et à la fragilité du patrimoine naturel d'outre mer. Au terme de ces quatre dernières années, le bilan s'avère positif.

Envers le grand public, ces actions ont été confortées par la réalisation et la diffusion, en partenariat avec Gédéon Programme et la chaîne Planète, d'une série de documentaires, regroupés sous le titre de *Biotiful Planet* et diffusés sur les chaînes Planète et France 5.

Des posters ont été adressés aux acteurs institutionnels nationaux et locaux (représentants de collectivités locales et des services déconcentrés de l'Etat, élus...) assurant ainsi la présence visuelle de la campagne dans de nombreuses institutions publiques.

Forte du soutien du Ministère de l'écologie et du développement durable, du Ministère de l'outre-mer et du Ministère délégué au tourisme, la campagne a contribué à mettre la protection de la biodiversité en outre-mer à l'ordre du jour des gouvernements successifs. Plusieurs engagements pris par les ministres lors de son lancement ont été tenus, notamment la création des parcs nationaux de Guyane et des Hauts de l'île de la Réunion, ainsi que la création de la réserve naturelle des Terres Australes et la déclinaison en outre-mer de la stratégie nationale pour la biodiversité. Par ailleurs, même si la prise de conscience est inégale selon les territoires, les responsables politiques locaux intègrent de plus en plus la protection de la biodiversité dans leur vision des politiques de développement.

Dans le secteur privé, certaines entreprises se sont engagées. La financière Océor (groupe Caisse d'Epargne) a contribué en Nouvelle-Calédonie au financement d'une pépinière dont l'objectif est de produire des arbres pour restaurer la forêt autour des captages d'eau. Depuis 2004, les magasins Champion soutiennent les actions WWF sur l'île de la Réunion. La société Rip Curl reverse un pourcentage des ventes des produits de sa gamme écologique « Coral Guard » au WWF pour financer des actions en faveur des coraux.



Objectif visé : démultiplication des actions de terrain grâce à un fonds « outre mer » lancé et abrité par le WWF-France.

Malgré les progrès accomplis en termes de prise de conscience et de décisions politiques, l'efficacité des mesures prises se heurte à un manque criant de ressources financières. Les plans d'actions pour la biodiversité - déclinaisons géographiques de la stratégie nationale dont l'ambition est de stopper la perte de biodiversité en 2010 - souffrent d'absence de financements pérennes. Les crédits actuels sont faibles et seulement programmés pour deux ans. Cet obstacle de taille se double de la difficulté, pour les collectivités ultra-marines, d'évaluer les bénéfices économiques de la préservation des écosystèmes et d'investir pour leur sauvegarde.

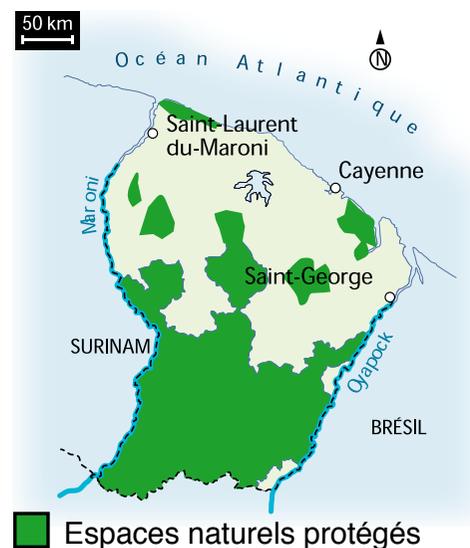
Or, l'érosion de la biodiversité se poursuit dans ces territoires à un rythme effréné. On recense en outre-mer 60 fois plus d'extinctions d'espèces qu'en métropole. De nombreux habitats naturels sont réduits à quelques lambeaux très menacés.

Devant ce constat, le WWF-France prend l'initiative et crée un fonds dédié à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel d'outre-mer : le Fonds BIOME (Biodiversité Outre-Mer)

Le WWF-France procède à un versement d'1 million d'euros sur 5 ans et ambitionne de réunir et d'investir 10 millions d'euros sur cette période.

La démarche consiste à drainer des fonds privés émanant de grands donateurs, d'entreprises ou de fondations afin de constituer un capital consommable qui permettra de financer des projets de protection et de valorisation de la biodiversité ultra-marine.

Une fois réunis, les mécènes constitueront un comité de pilotage qui décidera de l'attribution des financements.



D'importants fonds sont nécessaires pour financer la gestion de territoires protégés dont la taille peut représenter jusqu'à cinq à six départements métropolitains.

Actions de lobbying

Parallèlement au lancement du fonds BIOME, le WWF-France poursuit un important travail de lobbying auprès des pouvoirs publics afin que soient mis en place des mécanismes de financement durables pour la protection de la biodiversité d'outre-mer.



Le WWF-France et l'outre-mer



“ Aux Antilles, comme en Guyane et en Nouvelle-Calédonie, vous pouvez encore admirer la beauté de ces tortues marines. Jadis évoluant librement dans toutes les mers du monde, ces reines de l’océan sont aujourd’hui menacées de disparaître définitivement de notre planète !

Si comme moi, vous souhaitez agir pour sauver les tortues marines, appelez le **0 892 302 107***

Une partie du coût de cet appel est directement reversé au WWF.

Et gagnez un voyage “Découverte” des trésors de l’outre-mer* pour admirer son patrimoine exceptionnel. Mieux connaître la nature de l’outre-mer, c’est un premier pas essentiel pour mieux la protéger.

Pascal Légítimus, comédien
Membre du Comité de soutien WWF pour l’outre-mer

WWF en action
WWF est la première organisation mondiale indépendante et apolitique de protection de la nature. Mission : construire un avenir dans lequel l’homme vit en harmonie avec la nature.

Pour toute information, contactez :
WWF, 200 rue de la République - 75011 Paris.
Légalement inscrit en France sous le statut d’association loi 1901.
Cet espace publicitaire est offert au WWF par votre magazine.

WWF
www.wwf.org



L’objectif global du WWF est de protéger la biodiversité et de promouvoir une gestion durable des ressources naturelles afin de permettre la survie et le bien-être des communautés ultra-marines.

Cinq grands axes d’action

Présent en Guyane, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, aux Antilles et dans l’Océan Indien, le WWF-France organise son action autour de cinq grands axes :

- conserver d’urgence la diversité biologique des forêts, des océans et des côtes, des écosystèmes d’eau douce, en priorité dans les 10 sites d’outre-mer considérés comme les plus riches et les plus fragiles ;
- sensibiliser les habitants ultramarins et métropolitains au patrimoine naturel exceptionnel de l’outre-mer ;
- soutenir les efforts et accroître les compétences locales dans les domaines de la gestion de la biodiversité et du développement durable ;
- inciter à l’adoption de politiques respectueuses de l’environnement ;
- promouvoir la mise en place de mécanismes de financement durables.

Ont d’ores et déjà soutenus la campagne Outre-mer

les agences Ogilvy, Carat, Gédéon production, la chaîne Planète, l’atelier graphique l’Epicierie, Yann Arthus-Bertrand, Jérôme Pasteur, Nicolas Petit ainsi que des ambassadeurs originaires d’outre-mer : Jocelyne Béroard, Jean-Claude Darcheville, Séverine Ferrer, Maréva Galanter, Laurent Gané, Lélé Granmoun, Christine Kelly, Pascal Légítimus, Noémie Lenoir, Firmine Richard, Lilian Thuram, Marius Trésor...

Deux bureaux en outre-mer

Le WWF-France s’appuie sur la présence de deux bureaux, en Guyane et en Nouvelle-Calédonie, regroupant des spécialistes des milieux tropicaux, et sur un responsable du pôle Outre-mer basé en métropole.

Une démarche partenariale

Le WWF travaille avec des partenaires de divers horizons :

- collectivités territoriales et les services de l’Etat ;
- organismes de recherche scientifique d’envergure nationale et internationale tels que l’Institut de recherche pour le développement (IRD) ou le Centre national de recherche scientifique (CNRS)...
- experts internationaux ;
- associations locales, nationales et internationales de protection de la nature ;
- entreprises privées implantées dans les régions d’outre-mer ;
- communautés culturelles locales ;
- plus largement, les habitants de ces régions.

Des financements diversifiés

Pour la mise en œuvre de ses actions, le WWF-France bénéficie de trois sources de financement principales :

- les produits de la générosité du public ;
- des fonds privés provenant d’entreprises partenaires et de fondations ;
- des fonds publics régionaux, nationaux, européens et internationaux.

Le WWF-France en Outre-Mer



Type d'habitat : mangroves et habitats côtiers

Statut : menacé

Actions du WWF-France

Bilan

Le WWF réalise un important travail de conservation des richesses biologiques du littoral dans son ensemble, autour de la sauvegarde des tortues marines notamment. Les plages des Guyanes sont considérées, avec avec celles d'Afrique Centrale, comme un des derniers grands sites de ponte des tortues luth dans le monde. Depuis plus de 25 ans, le WWF organise, avec des partenaires guyanais et régionaux, des campagnes saisonnières de surveillance de ces sites, incluant des actions de sensibilisation et d'éducation des citoyens. Depuis 1999, le WWF a élargi son action au Suriname et au Guyana.

Dans le cadre du programme régional « Tortues marines », un suivi scientifique des tortues luths sur les plages de ponte de Guyane et du Surinam mais également en mer, par télémétrie (balises Argos), a été réalisé. Les déplacements transocéaniques de l'espèce sont désormais bien mieux connus grâce aux travaux menés par le CNRS. Les plus récentes estimations à l'échelle régionale révèlent des effectifs stables pour les tortues luth alors qu'elles étaient annoncées en forte régression 10 ans auparavant. Même constat encourageant pour les tortues olivâtres en Guyane. Ces résultats peuvent

être, pour partie, attribués à la mobilisation de nombreux acteurs de Guyane, au premier rang desquels les associations locales Kulalasi, Kwata, Sépanguy et les services de l'Etat tels que l'ONCFS et la Diren. Une réelle implication de la communauté amérindienne d'Awala Yalimapo, au travers du projet Kawana, a également contribué à améliorer de la situation. Par ailleurs le programme « Tortues marines » a permis de tester différents engins de chalutage crevettier conçus pour permettre l'échappement des prises accessoires, parmi lesquelles se trouvent fréquemment de nombreuses tortues .

Actions éligibles au Fonds BIOME

Le WWF assurera, en collaboration avec l'ONCFS, la coordination du plan de restauration des tortues marines de Guyane. Il s'agit du premier plan de ce type à se focaliser sur la restauration d'espèces marines en France. Il permettra, de façon coordonnée et concertée, de mettre en place les actions nécessaires en terme de protection, de recherche et de sensibilisation du public pour maintenir, voire augmenter, les effectifs de tortues marines en Guyane.

Enfin, sur la base des tests techniques effectués ces dernières années, le WWF mettra tout en oeuvre pour trouver une solution concertée avec les pêcheurs-crevettiers et éliminer les prises accessoires.



RÉCIFS CORALLIENS DE MARTINIQUE ET DE GUADELOUPE :

une faune et une flore très particulières



Biodiversité

En Martinique, les récifs coralliens, localisés sur les côtes est et sud, s'étendent sur environ 70 km, pour une surface de moins de 200 km². En Guadeloupe, les formations coralliennes les plus développées sont situées dans les baies du Grand et du Petit Cul-de-Sac-Marin. Toutes les autres îles de l'archipel de la Guadeloupe sont en partie bordées de récifs frangeants. L'ensemble du bassin Caraïbe constitue une unité sur les plans floristique et faunistique : la faune y est totalement différente de celle de la région indo-pacifique. L'endémisme est important : beaucoup d'animaux n'existent dans aucun autre océan du monde. La diversité biologique est forte. Les données disponibles révèlent, par exemple, la présence de 6 espèces de phanérogames, de 90 espèces d'algues, et 300 espèces de poissons.



Espèces emblématiques

- Tortue luth
- Tortue imbriquée
- Tortue verte
- Cachalot
- Dauphin commun
- Globicéphale brun
- Lamentin (disparu des côtes antillaises, sa réintroduction est à l'étude)
- Espèces rares ou menacées : deux espèces de corail, les lambis, les langoustes, les oursins

Contexte socio-économique

Les récifs sont d'une importance majeure pour la pêche et le tourisme. Dans les Antilles françaises, la pêche est traditionnellement artisanale. Environ 15 000 tonnes de poissons sont pêchés chaque année. Quant au tourisme, il est un secteur clé de l'économie avec de nombreuses activités liées à la mer : voile, pêche au gros, plongée. Le chiffre d'affaires direct généré par la plongée en Martinique est estimé à environ 3 millions d'euros.

Menaces

Dans l'ensemble des Antilles, on constate une lente dégradation des écosystèmes coralliens. Les principales causes de cette dégradation sont l'hypersédimentation terrigène, la prolifération des algues, la pollution d'origine agricole et les rejets des sucreries et distilleries.

La déforestation des îles à des fins agricoles a favorisé l'érosion des sols et les transports solides vers la mer. Par ailleurs, la destruction massive des mangroves, au cours du 20^{ème} siècle, a supprimé les zones naturelles de décantation et de filtrage entre la terre et la mer. Il en résulte une dégradation générale de la limpidité des eaux côtières et une hypersédimentation qui altèrent sensiblement les écosystèmes coralliens. En Martinique, le phénomène est inquiétant : les principales baies s'ensavent progressivement.

Par ailleurs, les engrais, entraînés par les eaux de ruissellement, provoquent un enrichissement artificiel des eaux côtières qui favorisent le développement des algues au

Le WWF est l'une des organisations indépendantes de protection de la nature les plus importantes et les plus expérimentées au monde. Elle compte aujourd'hui près de 5 millions d'adhérents et un réseau mondial actif dans plus de 90 pays.

Le WWF a pour objectif de stopper la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature :

- en préservant la diversité biologique du globe
- en garantissant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables
- en encourageant des mesures destinées à réduire la pollution et la surconsommation.

Créé en 1973, le WWF-France concentre son action sur les forêts, les écosystèmes d'eau douce, les océans et les espèces animales.

Le WWF-France est reconnu comme organisation de référence pour la protection de la biodiversité en outre-mer français et participe, à ce titre, aux travaux du Grenelle de l'Environnement.

Conception et rédaction : Romain Renoux et Pascale Robinet.

Bureau Guyane du WWF-France
lotissement Katoury n°5, route Montabo
BP 617 - 97 300 Cayenne
Tel : 05 94 31 38 28
Fax : 05 94 35 18 84
ycervigon@wwf.fr

Bureau Nouvelle-Calédonie du WWF-France
parc forestier Michel Corbasson, route du mont Té
BP 692 - Montravel - 98 845 Nouméa cedex
Tel : 00 687 27 50 25
Fax : 00 687 27 70 25
secretariat@wwf.nc

WWF-France
1, carrefour de Longchamp
75016 Paris
Tel : 01 55 25 84 84
Fax : 01 55 25 84 74



www.
wwf.fr